

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rése
au
Monit
belg***16160123*****Déposé / Reçu le****10 NOV. 2016****au greffe du tribunal de commerce**
Greffe**N° d'entreprise : 0477.347.490****Dénomination**(en entier) : **AMISTAD**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée**Siège : 1150 Woluwé-Saint-Pierre, avenue de Hinnisdael 75**

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATION DE LA DENOMINATION & MODIFICATIONS AUX STATUTS

Il résulte d'un acte reçu en date du 3 novembre 2016 par Maître Pablo DE DONCKER, notaire à Bruxelles, déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles avant enregistrement qu'une société privée à responsabilité limitée a été modifiée avec les statuts suivants :

1. Modification de la dénomination :

Il est proposé à l'assemblée générale de modifier la dénomination de la société en ACE et en conséquence de modifier l'article 1 des statuts comme suit :

ARTICLE 1:

La société privée à responsabilité limitée porte la dénomination «ACE».

2. Deuxième résolution:

Il est proposé à l'assemblée de donner tous pouvoirs au Notaire soussigné pour la rédaction et le dépôt du texte coordonné des statuts au greffe du Tribunal de Bruxelles.

PROCURATION

Tous pouvoirs spéciaux sont donnés à la société privée à responsabilité limitée KREANOVE à 1180 Uccle, avenue Kersbeek 308, représentée par Arnaud Trejbiez avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes démarches d'inscription auprès d'une Caisse d'Assurances Sociales et/ou d'une mutualité, toutes les formalités administratives vis-à-vis de la Banque Carrefour des Entreprises, du greffe, de la taxe sur la valeur ajoutée et de toutes les autres administrations.

Pour extrait analytique conforme**Le notaire associé****Pablo De Doncker****Déposé en même temps : une expédition de l'acte+ coordination des statuts**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature